

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 5 juin 1981

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES PENSIONS

L'AIDE FINANCIÈRE POUR COMPENSER LA HAUSSE DES PRIX—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Étant donné que les citoyens âgés et d'autres pensionnés sont les plus durement frappés par suite des promesses électorales malhonnêtes du gouvernement libéral et des 12 majorations du prix du pétrole en l'espace de 15 mois, je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Assiniboine (M. McKenzie):

Que la Chambre accorde aux pensionnés une aide financière qui compensera toutes les majorations de taxe du gouvernement libéral qui dépassent 18c, le gallon pour l'essence et le mazout; ce remboursement s'élèverait à 40c, le gallon aujourd'hui, mais il pourrait rapidement atteindre \$4 au train où vont les choses.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

SUCO

LE 20^e ANNIVERSAIRE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Walter McLean (Waterloo): Madame le Président, le 6 juin 1961, les représentants de 21 universités canadiennes et de 22 organismes bénévoles ou confessions religieuses se réunissaient pour fonder SUCO. Depuis lors, 8,000 Canadiens de tout âge ont travaillé dans les pays en voie de développement, transmettant leurs connaissances et acquérant de l'expérience au cours de leurs longs séjours à l'étranger. A l'heure actuelle, 611 bénévoles travaillent en Afrique, en Asie, en Amérique latine, dans les Antilles et le Sud du Pacifique. A l'occasion de ce vingtième anniversaire, je propose, appuyé par les députés de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est (M. Allmand) et de Saskatoon-Est (M. Ogle):

Que la Chambre reconnaisse que SUCO jouit d'un grand prestige et assure une présence canadienne importante à l'étranger, et qu'elle incite les Canadiens à continuer d'accorder leur soutien financier et moral à cet important instrument de paix et de compréhension internationale.

Mme le Président: Je suis persuadée que la Chambre voudra par ses applaudissements exprimer ses sentiments.

Des voix: Bravo!

L'ENVIRONNEMENT

LE DÉPÔT DE LA TERRE RADIOACTIVE PRÈS DE BANCROFT
(ONT.)—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill Vankoughnet (Hastings-Frontenac-Lennox et Addington): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire extrêmement urgente. La société Madawaska Mines a annulé sa permission de déposer des déchets radioactifs provenant de Scarborough sur les terrains qu'elle possède dans le canton de Faraday, près de Bancroft. Cette décision a récemment été communiquée par télex au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) ainsi qu'au ministre des Travaux publics (M. Cosgrove) et à la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Étant donné que ce projet se heurte à une opposition considérable de la part des autorités locales et des citoyens, je propose, avec l'appui du député de Bruce-Grey (M. Gurbin):

Que le gouvernement enjoigne à la Commission de contrôle de l'énergie atomique de renoncer à déposer de la terre radioactive sur les terrains de la société Madawaska Mines situés près de Bancroft et de procéder à une consultation en bonne et due forme de tous les représentants élus et des citoyens, de manière à ce que les intérêts des personnes concernées soient pris en considération et que toute question relative à l'élimination des déchets industriels soit dûment étudiée à l'avenir.

Mme le Président: La Chambre consent-elle unanimement à débattre cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE DE METTRE DES FONDS À LA DISPOSITION DE LA
SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Madame le Président, je prends la parole au sujet d'une affaire pressante et importante. Étant donné que les débats lors des jours réservés à l'opposition cette semaine ont été consacrés à la crise de l'agriculture au Canada, que 700 agriculteurs ont exhorté le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) hier à Toronto à abandonner les politiques de taux d'intérêt élevés qui acculent notre agriculture à la faillite, et que les éleveurs de la Saskatchewan vont faire la grève la semaine prochaine pour protester contre l'inaction du gouvernement en ce qui concerne l'embargo sur le grain et l'indemnisation des éleveurs pour le maintien des troupeaux, je propose, avec l'appui du député de Saskatoon-Est (M. Ogle):